

Procédure statutaire – Séance du conseil d'établissement 2 décembre 2025

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum à 18 h 34

Marjorie Desormeaux-Moreau, nous fait part qu'il y a quorum.

Sont présents:

Membres avec le droit de vote

Marjorie Desormeaux-Moreau, présidente

Dorine Moineau, vice-présidente

Charles Montigny, parent substitut

Geneviève Grégoire, parent

Martine Robert, parent

Marc-Antoine Rouleau, parent

Andréanne Guertin, enseignante

Lyne Henripin, enseignante

Kristel Watier, orthopédagogue

Julie Labbé, technicienne du service de garde

Geneviève Provost, secrétaire d'école

Membres non-votant

Bruno Arès, directeur

Joakim Lemay, représentante de la communauté

Sont absents: Marianne Mondon, substitut

1. Ouverture de la réunion

1.1. Mot de bienvenue

La présidente explique ce qu'est un CÉ et effectue un tour de table.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Il est mentionné qu'il manque le nom de Geneviève Provost, secrétaire et membre votant du CÉ.
- Il est également mentionné qu'il manque le nom de Joakim Lemay, personne représentante de la communauté, responsable des loisirs de la municipalité de Stoke.

L'ordre du jour est adopté avec les modifications mentionnées.

Proposé par Marc-Antoine Rouleau secondé par Dorine Moineau

1.3. Adoption du procès-verbal

Procès-verbal du 4 novembre 2024 est adopté avec les modifications suivantes:

- Le spectacle de Noël se tiendra le 22 décembre et ne sera pas tenu en même temps que le souper spaghetti. Qui lui aura lieu le 19 décembre 2024.
- La numérotation du point 5 est à modifier. Il est inscrit 3,1, 3,2, etc. Il devrait être inscrit plutôt 5,1, 5,2, etc.

Proposé par Martine Robert secondé par Lyne Henripin

2. Nouvelles positives

2.1. Partage de réussites récentes:

- Bravo pour l'implication de Joakim Lemay, représentante de la communauté;
- 22 élèves participent à la chorale de Noël, Wow !

3. Conseil des élèves

Personne de présent. Bruno Arès mentionne qu'au prochain CÉ, soit le 10 février prochain des représentants du conseil des élèves seront être présent.

4. Question du public

Charles Montigny se demande ce qui se passe avec le circuit d'autobus 45? Bruno Arès mentionne que ce sont des concours de circonstances (autobus pris dans la neige, crevaison, etc.) et que l'école n'a aucun pouvoir sur ces situations.

5. Suivi au procès-verbal

5.1. Nomination des personnes représentantes de la communauté

Joakim Lemay s'est jointe au CÉ ce soir. Un Chevalier de Colomb va se joindre éventuellement. Sinon, Pascal Crépeau-Lauzon est intéressé.

5.2. Politique alimentaire

Nous ne gérons plus la boîte à lunch, mais les intervenants du dîner regardent s'il y a des problèmes alimentaires reliés à la pauvreté. Julie Labbé explique la complexité qu'il peut y avoir. Elle a imprimé des affiches avec de belles images couleur qui donnent le goût de consommer des aliments sains. Nous sommes dans l'éducation positive. Les intervenants ne se battent plus pour les rouleaux aux fruits ! Tout le monde est au courant et applique la nouvelle procédure. Un membre du CÉ demande si c'est plus lourd à gérer. Julie Labbé mentionne que non, nous le faisons déjà.

5.3. Service alimentaire (cafétéria)

- Dorine Moineau n'a pas fait de suivi auprès de la Shop Traiteur.
- Le parent qui s'est proposé de faire un repas par semaine ne veut pas le faire bénévolement.
- Bruno Arès informe qu'il s'est entretenu avec Laniel-St-Laurent. Les réchauds que nous pourrions avoir besoin serai fourni par le CSSRS. Donc, pas de dépense supplémentaire pour l'école. C'est un contrat de deux ans et demi à temps plein 5 jours par semaine avec un minimum de 25 dîners par jour. Si nous voulons avoir le service de montage de plateaux et des cabarets, il doit y avoir 50 repas de servis par jour. Si nous avons seulement 3 services par semaine nous allons devoir monter les plateaux, les cabarets et assurer le service.
- Des solutions sont apportées: le service effectué par plus vieux, Chevalier de Colomb, parents bénévoles.
 - Un membre mentionne que pour le service pendant deux ans la possibilité de parents bénévoles et des Chevaliers de Colomb ce n'est pas viable.
 - Un autre membre se questionne si c'est seulement la gestion de tout ça qui est l'enjeu? Si nous n'avons pas 25 diners, est-ce que le contrat est brisé?
 - Bruno Arès informe que 15 à 20 parents attendent cela. Également, il explique que si nous sommes à demander des bénévoles c'est parce qu'il a déjà demandé à l'interne.

5.4. Régie interne

Voir au point 6.1.

5.5. Mesure budgétaire 15024

Voir au point 7.1.

6. Pour adoption

6.1. Régie interne

Le document de la Régie interne est adopté à l'unanimité avec la modification suivante:

- Au point 15 : changement de la date du 17 avril 2013 pour le 2 décembre 2024.

Proposé par Dorine Moineau secondé par Kristel Watier

7. Pour approbation

7.1. Mesure budgétaire 15024

- La direction explique que le budget pourrait être utilisé pour du temps TES;
- Dorine Moineau n'a pas la liste des formations offertes par FCPQ, car elle sort aux 2 mois.

Il est alors proposé par Bruno Arès que le montant alloué de 2 204,00 \$ soit utilisé pour du temps de supplémentaire pour les TES sur le plancher. Ce qui équivaut à 2 heures par semaine pendant 2 mois. Si ce montant n'est pas utilisé d'ici la fin de l'année scolaire il va être perdu.

9 pour / 0 contre / 1 abstention

Proposé par Geneviève Provost secondé par Andréanne Guertin adoptée à majorité

7.2. Sorties éducatives à venir

Le conseil approuve avec la modification suivante:

- Dans la lettre pour la sortie du préscolaire, l'heure du retour doit être changée pour 16 h au lieu de 15 h 30.

Un membre se questionne qui paie la sortie des 6e années. Si le budget « École on bouge » est vide, c'est la Fondation qui va payer. Aucuns frais pour les parents.

Proposé par Lyne Henripin secondé par Geneviève Grégoire

8. Pour consultation

8.1. Consultation des élèves

Qu'est-ce que nous voulons mettre en place?

Le conseil des élèves, 2 représentants par groupe pourraient consulter les élèves plus vieux.

Questionnaire ou « Forms » Tu ferais quoi dans ta cour ? Comment a été ta semaine?

Un membre conseille une façon de faire plus facile. Effectuer une consultation plus générale, globale. Le conseil des élèves pourrait sonder les élèves de l'école et l'analyse des résultats serait faite par le CÉ.

Ce qui ressort:

- L'utilisation de la statistique et de la probabilité pourrait être mise à contribution;
- Utiliser un sondage dans les classes sur une question préalable:
- qu'est-ce que tu veux changer dans la cour d'école? Quelle activité qui est faite à l'école que tu aimerais avoir? L'utilisation d'une question large - ouverte.

Le CÉ a choisi le thème:

- Quelle activité qui est faite à l'école que tu aimerais avoir?

Le CÉ délègue Dorine Moineau, Andréanne Guertin et Kristel Watier afin de formuler la question.

Le CÉ suggère pour l'an prochain la Cour d'école.

8.2. Information et consultation des parents

- La consultation des parents est facultative. La présidente suggère donc de ne pas consulter les parents sur ce point cette année dans le contexte où le CÉ a plusieurs dossiers importants à régulariser.
- La consultation se limite au CÉ, mais les parents peuvent toujours se présenter.

9. Point d'information

9.1. Présidence du Conseil d'établissement

Rien à mentionner

9.2. Délégué au Comité de parents (CSSRS)

On informe que des séances d'information vont avoir lieu et des affiches distribuées.

9.3. OPP

Les décorations de Noël s'en viennent et il y aura des dégustations qui vont avoir lieu dans la dernière semaine avant les Fêtes.

9.4. Fondation

Mercredi 4 décembre, il y aura la distribution du fromage à la suite de la campagne de financement. Charles Montigny mentionne que deux groupes vont aller aider pour placer le tout à la Salle communautaire de Stoke.

9.5. Direction

9.5.1 Suivi du budget annuel

- Bruno Arès mentionne qu'il gère un budget de 400 000 \$ par année et que pour la présente année l'école a un déficit de 43 000 \$.
- Le 10 février prochain, le budget annuel de l'école va être présenté dans l'optique de l'adoption.
- Les budgets concernant les mesures avancent bien.
- Du temps TES est ajouté jusqu'à Noël.

9.6. Personnel du service de garde

- L'an dernier un déficit de plus ou moins 14 00 \$ avait été prévu, mais nous avons terminé l'année avec un surplus de 29 00 \$. Ce gain est dû entre autres à une limitation des dépenses, une partie du salaire d'une éducatrice qui est passé dans le budget bibliothèque et une éducatrice en CNESST que nous n'avons pas remplacée. Le déficit prévu s'explique, avec des contributions parentales et des vacances budgétées à la hausse.
- Cette année, nous prévoyons un déficit de plus ou moins 19 000 \$. Cela s'explique par des désinscriptions d'environ une trentaine d'élèves, car les parents ont changé d'idée, des comptes en souffrance de certaines familles et l'ajout d'un poste d'éducatrice en service de garde qui avait été prévu avec les inscriptions de mars 2024. Nous allons encore cette année limiter les dépenses et combler les remplacements seulement si c'est vraiment nécessaire, puis la prévision des salaires pour l'année 2025-2026 devrait être plus précise étant donné que le document de calcul a été modifié par le CS.

9.7. Personnel de l'école

Rien à mentionner.

10. Varia

Points de suivi. Rien

11. Rappel des dates des prochaines assemblées

10 février, 17 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin et 3 septembre 2025

12. Levée de l'assemblée

21 h 03

Proposé par Martine Robert secondé par Julie Labbé

Signature président: _____

Signature direction: _____